

EPREUVE DE COMPTABILITE D'ENTREPRISES

Avant de traiter le sujet, vérifier qu'il comporte les pages 1/6 à 6/6.

Documents autorisés : Plan des comptes OHADA et calculatrice non programmable

Employé(e) comme stagiaire au cabinet comptable « **SOULSON & Associés** », le chef service de la comptabilité, M. SOULE vous confie les 02 dossiers indépendants suivants à traiter :

DOSSIER I : LES OPERATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE /20 Pts

L'entité « **BONNE MINE** » située dans la ville de YAGOUA, est spécialisée dans l'achat et la distribution d'un produit de grande consommation. Elle vend aussi certains services.

Pendant les mois de mars, avril et mai 2019 ; les opérations taxables de TVA ont été les suivantes :

Eléments	Mars	Avril	Mai
Ventes de marchandises taxables HT (1)	113 384 000	86 784 000	85 290 000
Ventes des fournitures diverses HT	5 006 000	6 006 000	2 110 000
Services vendus HT	14 340 000	16 980 000	24 916 000
Achats de marchandises HT	38 472 000	34 710 000	67 500 000
Services achetés HT	11 340 000	13 350 000	8 520 000
Achats d'immobilisations TTC	-	44 718 750	14 310 000

(1) Dont 20 000 000 et 30 000 000 d'exportation respectivement au mois de mars et avril

Travail à faire N°1 :

- 1.1. Citer quatre (04) produits exonérés de la TVA. 2 pts
- 1.2. Définir les termes et expressions suivants : TVA ; Redevable réel ; Redevable légal 3 pts
- 1.3. Compléter le budget de TVA en annexe 1. (**Annexe 1** à rendre avec la copie) 8 pts
- 1.4. Passer les écritures qui s'imposent au journal de la société « **BONNE MINE** ». 7 pts

DOSSIER II : LES OPERATIONS ASSOCIEES A LA FACTURATION /60 Pts**SOUS-DOSSIER I : LES EMBALLAGES COMMERCIAUX /30 Pts**

L'entité « **DJONA** » a réalisé les opérations d'emballages suivantes au cours du mois de Mai 2019 ; SI 8000 caisses (dont 3000 caisses en consignation chez les clients) :

- 02/05 Achat de 2000 caisses
- 04/05 Consignation aux clients 3000 caisses
- 06/05 Restitution par les clients 2000 caisses
- 08/05 Vente en magasin de 1000 caisses
- 12/05 Sorties des caisses : Consignation 2000 caisses et Prêt 800 caisses
- 14/05 Restitution par les clients 2500 caisses
- 16/05 Location aux clients 1500 caisses
- 18/05 Consignation par les fournisseurs 3000 caisses
- 20/05 Prêt aux clients 500 caisses
- 21/05 Conservation volontaire par les clients 500 caisses consignés
- 23/05 Restitution d'emballages prêtés aux clients 800 caisses
- 25/05 Consignation aux clients 2000 caisses
- 27/05 Restitution d'emballages consignés aux fournisseurs 2000 caisses
- 28/05 Restitution d'emballages loués aux clients 1000 caisses

- 29/05 Destruction en magasin 500 caisses et chez les clients 1000 caisses
- 31/05 Conservation volontaire d'emballages consignés par les fournisseurs 1000 caisses

Travail à faire N°2 :

2.1-Présenter la fiche de stock d'emballages en quantité. (**Annexe 2** à rendre avec la copie). **10 pts**

2.2-Enregistrer ces opérations dans le journal de l'entité « **DJONA** » sachant que : **20 pts**

- Le prix d'achat de la caisse par « **DJONA** » est de 1 000F
- Le prix de consignation par « **DJONA** » est de 1 500F. ce prix correspond également au prix de cession
- Le prix de reprise est toujours de 1 250F chez « **DJONA** »
- Le prix de location de la caisse est de 800F en espèces et la caution versée est de 200F par caisse
- Le prix de consignation par les fournisseurs de « **DJONA** » est de 2 000F et correspond également au prix de facturation en cas de non-retour, tandis que le prix de reprise est de 1 800F
- TVA 19,25%.

SOUS-DOSSIER II : LES OPERATIONS D'ACHATS-VENTES DE MARCHANDISES /30 Pts

La Société Anonyme MOUBARAK, BP 1421 Douala Tél : 33 43 52 18, compte BICEC n° 0340 515 6030, agence centrale de BONANJO est spécialisée dans la commercialisation d'appareils électroménagers. Cette activité est soumise à la TVA au taux en vigueur. La SA MOUBARAK relève du régime du réel.

La situation des stocks au début du mois de janvier 2019 est donnée en annexe 3. Durant le mois de janvier, elle a effectué les opérations repérées en annexes 4 et 5.

Travail à faire N°3 :

- 3.1. Compléter la facture n°V052 et dresser toutes les autres factures y relatives à ces opérations. **15 pts**
- 3.2. Passer les écritures qui s'imposent en inventaire permanent au journal de la société pour le mois de Janvier 2019. **15 pts**

Annexe 3 : Situation des stocks de la SA MBANGO au 1^{er} Janvier 2019

Réf.	Désignation	Unités	Qtés	Coût unitaire	Prix de vente unitaire
R280	Réfrigérateurs	Pièce	25	180 000	250 000
C09	Cafetières	Pièce	50	20 000	35 000
CC30	Cocottes minutes	Pièce	60	30 000	45 000
P13	Plats INOX	douzaine	200	7 000	15 000
C200	Verres INOX	douzaine	250	3 600	7 000
CS05	Cuisinière à gaz	Pièce	20	135 000	225 000
C300	Congélateurs	Pièce	30	200 000	300 000

Annexe 5 : Autres Informations

1. Le 07/01/2019, SUPERCAM retourne 5 cocottes, 5 cuisinières et la totalité des emballages. La SA MOUBARAK lui établit le même jour la facture d'avoir N°AV35. A l'occasion de ce retour, SUPERCAM paye des frais de transport de 7 155 F CFA TTC, à récupérer sur MOUBARAK ; les emballages sont repris à 130 000 F CFA HT ;
2. Le 13/01/2019, MOUBARAK informe la société POKOU que 40 douzaines de plats INOX ne sont pas conformes à la commande et demande un rabais de 20% sur cette marchandise pour la conserver ;
3. Le 15/01/2019, la société POKOU adresse à MOUBARAK la facture d'avoir N° AV17 correspondant à la demande de rabais du 13/01/2019 ;
4. Le 20/01/2019, MOUBARAK retourne à la société BOUBA les 2/3 des emballages (voir facture N°V013/06 du 03/01/2019 en annexe 2), repris à 80% du prix de consignation et conserve le reste. Facture d'avoir N° AV51.

Annexe 4 : FACTURES REÇUES ET EXPÉDIÉES

SOCIÉTÉ POKOU BP 5240 YAOUNDE					
Tél : 22 23 98 12				DOIT SA MOUBARAK BP 1421 DOUALA	
Votre commande N°.....du.....				FACTURE N° V035/06 A Yaoundé, le 10/01/2019	
Mode de règlement :					
Réf	Désignation	Unités	Qtés	PU	Montants
P013	Plats INOX	Douzaine	150	7 500	1 125 000
P015	Plats céramiques	Douzaine	100	24 000	2 400 000
C200	Verres INOX	Douzaine	300	4 000	1 200 000
Brut					4 725 000
Emballages consignés HT					200 000
Port facturé HT ⁽¹⁾					100 000
TVA 19,25%					967 312
NAP					5 992 312

(1) port effectué par POKOU.

BOUBA BP 1213 DOUALA					
Tel : 33 42 34 36				DOIT SA MOUBARAK BP 1421 DOUALA	
Votre commande N°.....du.....				FACTURE N°V013/06 A Douala, le 03/01/2019	
Mode de règlement :					
Réf.	Désignation	Unités	Qtés	PU	Montants
CS	Cuisinière à gaz	1	40	140 000	5 600 000
Remise					722 000
NC					4 878 000
Escompte 1%					48 780
NF					4 829 220
Emballages consignés HT					300 000
TVA 19,25%					987 375
Port payé TTC					178 875
NAP					6 295 470

SA MOUBARAK BP 1421 DOUALA					
Tél : 33 42 52 18				DOIT SUPERCAM BP 1032 DOUALA	
Votre commande N°.....du.....				FACTURE N° V052 A Douala, le 05/01/2019	
Mode de règlement :					
Réf.	Désignation	Unités	Qtés	PU	Montants
C300	Congélateurs	1	26	7 800 000
C905	Cuisinières à gaz	1	15
CC30	Cocottes minutes	1	50	45 000
Brut					13 425 000
Remise ...					1 074 000
NC				
Emballages consignés HT					150 000
Port facturé HT ⁽¹⁾					50 000
TVA 19,25%				
NAP sous huitaine				

(1) port facturé par MOUBARAK

ANNEXE 1: Fiche de préparation de la déclaration de la TVA (à compléter et à rendre avec la copie)

Opérations	Mars	Avril	Mai
TVA facturée sur vente de marchandises			
TVA facturée sur vente de fournitures			
TVA facturée sur prestation de service			
Total TVA facturée			
TVA récupérable sur immobilisation			
TVA récupérable sur achat de marchandises			
TVA récupérable sur service			
Total TVA récupérable			
Crédit de TVA antérieur			
TVA DUE			
CREDIT DE TVA			
Paiement			